





L'objet de la modification est d'ajouter ce qui suit:

Tous les béton sont résistant aux sulfates, 35 mpa, (travail plat 6 " d'épaisseur), sauf spécification contraire, béton à sceller avec AC-30, renforts à 15 M (min) barres d'armature 16 "oc dans le travail plat, toute la base matériau à être la base compacte de type n ° 32.

L'élévation existante serait maintenue pour correspondre à la porte.